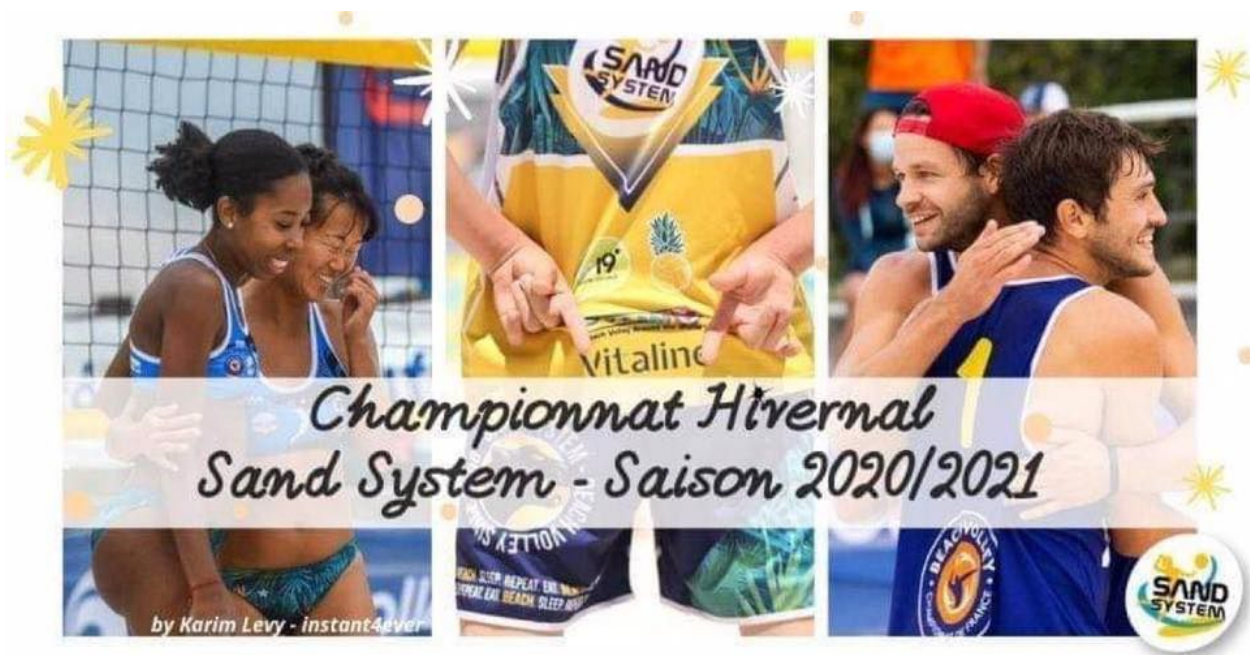


SAND SYSTEM

LA BALLE • LE SABLE • LE JEU

SAND SYSTEM ASSOCIATION
RÈGLEMENT CHAMPIONNAT HIVERNAL
SAISON 2020/2021



ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Nom de l'épreuve : **Championnat Hivernal Sand System**

Nom secondaire : **Les Hivernales de Sand System**

Catégorie : Sénior

Genre : Masculin ou Féminin

Forme de jeu : 2x2

Dans toute situation, les joueurs-euses devront respecter les valeurs du sport et en particulier faire preuve de fair-play, d'honnêteté et de bienveillance.

Si toutefois un problème ou un incident survenait, merci de faire remonter toute information nécessaire à sa compréhension et à sa résolution par mail à l'adresse suivante : tournoi@sandsystem.com

Le club se réserve le droit d'appliquer toute mesure estimée nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Dans toute situation, les joueurs-euses devront veiller à respecter au mieux les gestes barrières et la distanciation physique ainsi que le protocole sanitaire établi par la FFVolley pour la reprise de l'activité Volley suite à la pandémie COVID-19. (cf. annexe 1 du présent règlement intitulé "Information sur la reprise de la pratique du volley").

Des communications particulières au championnat pourront être faites via le groupe Facebook dédié : [CHAMPIONNAT HIVERNAL SSA - 2020/2021](#).

Cette compétition ne rentre pas dans le cadre fédéral (France Beach Series ou Coupe de France)

ARTICLE 2 - PARTICIPATION ET CONSTITUTION DES ÉQUIPES

Nombre d'équipes engagées dans le championnat : illimité

Nombre de joueurs-euses par équipe : 2

Nombre maximum d'équipes par joueurs-euses : 3

ARTICLE 3 - TARIFS

Compétition nécessitant un droit sportif :

- Adhérent Sand System 2020/2021 : gratuit
- Non-adhérent Sand System 2020/2021 : 20€ par joueur
Tous les frais d'adhésion perçus serviront à payer les coûts d'organisation du championnat et notamment l'organisation des finales.



Le Championnat Hivernal Sand System est ouvert à tous - quelque soit le type de licence.

ARTICLE 4 - CALENDRIER

Début de la phase de championnat : 28/09/2020

Fin de la phase de championnat : 31/03/2021

Finales : Avril 2021.

Les finales se dérouleront sous la forme d'un tournoi sur une journée. La date exacte sera définie ultérieurement et communiquée à l'ensemble des participants-antes.

ARTICLE 5 - PROTOCOLE DES RENCONTRES

Pendant toute la phase de championnat, une équipe peut demander de jouer contre une autre équipe inscrite dans le championnat.

Si la rencontre est acceptée par les deux parties, les équipes se mettent d'accord sur le jour, l'heure et le lieu de la rencontre de manière autonome. Dans le cas où l'utilisation du terrain permettant de jouer la rencontre est payante, la charge en incombe aux joueurs participants.

Dans la mesure du possible, pour les rencontres sur les terrains de Ladoumègue, des créneaux spécifiques seront alloués et réservables sur demande.

Le jour de la rencontre, les deux équipes jouent un match et ne peuvent s'affronter plusieurs fois d'affilé. Il est cependant possible de rencontrer des équipes différentes le même jour.

Au terme de chaque match :

1. Les deux équipes prennent une photo "Feuille de Match" ensemble¹ :
 - a. équipe gagnante "pouces en l'air"
 - b. équipe perdante "pouces en bas".
2. L'équipe gagnante envoie un mail à l'organisation :

Destinataire	tournoi@sandsystem.com
Objet	{DATE DE LA RENCONTRE} - {NOMS JOUEURS "ÉQUIPE A"} VS {"ÉQUIPE B"}
Corps du mail	Date : date de la rencontre Lieu : lieu de la rencontre Victoire : NOMS JOUEURS de l'équipe gagnante

¹ Rappel : Les joueurs-euses devront veiller à respecter les gestes barrières et la distanciation physique ainsi que le protocole sanitaire établi par la FFVB pour la reprise de l'activité Volley suite à la pandémie COVID-19. (cf. annexe 1 du présent règlement intitulé "Information sur la reprise de la pratique du volley")



	Score :
Pièce jointe	Photo "Feuille de Match"

ARTICLE 6 - FORMAT DES MATCHS

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants.

Les 2 premiers sets se jouent en 15 points (2 points d'écart) suivis, s'il y a lieu, d'un set décisif en 11 points (2 points d'écart).

ARTICLE 7 - RÈGLES DE JEU

Durant les matchs, les règles du jeu appliquées sont celles définies par le Règlement FFVolley de Beach Volley.

ARTICLE 8 - CLASSEMENT

Le classement de ce Championnat Hivernal sera établi avec le système WHR. Le classement sera publié sur le site <https://www.sandsystem.com/ssa-ratings/> .

Il sera mis à jour au moins une fois par semaine.

Afin que le classement d'une équipe soit considéré comme valide, elle doit avoir joué au moins dix (10) matchs contre huit (8) équipes différentes. Le club peut imposer la rencontre particulière entre deux équipes pour le bon déroulement du championnat ou l'établissement du classement.

Chaque équipe engagée dans le championnat doit également effectuer au moins un match par mois pour maintenir son classement.

ARTICLE 9 - PHASES FINALES

Les Finales du Championnat Hivernal Sand System se déroulent sur une journée avec un tournoi opposant les équipes les mieux classées. Le nombre d'équipes de ce tournoi sera déterminé par le club.

Les équipes sont issues de la phase de championnat, selon le classement mis à jour au 1er avril 2020.

Repêchage : En cas de forfait annoncé assez tôt, une équipe peut être repêchée parmi les équipes engagées dans la phase de championnat en fonction du classement établi au 1er avril 2020.

Formule Sportive des Finales



Poule suisse + Phase Finale à élimination directe.

Les équipes remportant le tournoi masculin et féminin seront déclarées respectivement “Champions des Hivernales de Sand System 2020” et “Championnes des Hivernales de Sand System 2020”.

ARTICLE 10 - SÉLECTION DES JOUEURS ET JOUEUSES CONSTITUANT LE COLLECTIF COUPE DE FRANCE SAND SYSTEM

A l'issue des finales du Championnat Hivernal de Sand System, le classement sera mis à jour avec les résultats du tournoi.

Le club considérant que ce sera un bon indicateur du niveau de chaque paire, le classement final du Championnat Hivernal de Sand System sera un des critères de sélection principal des joueurs-euses qui représenteront le club en Coupe de France de Beach Volley organisée par la FFVolley.

Ainsi, le club désignera 2 paires soit 4 joueurs-euses et pourra également, si cela est estimé nécessaire, désigner des joueurs-euses “réserves”.

Ce qui précède ne peut se substituer au règlement particulier des épreuves de Coupe de France établi par la FFVolley dont un extrait est fait ci-dessous :

Conditions pour être sélectionnable en Coupe de France de Beach Volley :

- Ne seront sélectionnables que les joueurs-euses ayant une licence Compétition Beach-Volley Sand System.
- Nombre maximum de joueurs-euses étrangers hors UE : 1
- Nombre maximum de joueurs-euses muté-e-s : 2
- Catégories autorisées pour les joueurs-euses
 - Sénior : Oui avec Fiche A
 - M20 : Oui avec Fiche A
 - M17 : Oui avec Fiche A et Simple Surclassement pour les féminines et avec
 - Fiche B pour les masculins
 - M15 : Oui avec Fiche C selon RG Médical

